REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 18 octobre 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Diversité, discrimination et violence: quel vécu dans les écoles genevoises?

La conseillère d'État Anne Emery-Torracinta et les spécialistes du service de la recherche en éducation (SRED) ont présenté, ce jour à la presse, deux études concernant la diversité, la discrimination et la violence à l'école. Ces deux études mettent en évidence le vécu des élèves dans le cadre scolaire, à travers leurs propos rapportés ainsi que par celui des adultes qui les encadrent. Elles se concentrent sur le ressenti des principaux acteurs.

En matière de violence, la situation dans les établissements ne semble pas s'être péjorée ces dernières années, à l'exception des questions de (cyber)harcèlement. Il apparaît que pour les faits de violence comme pour les discriminations, les situations renvoient essentiellement à des évènements ordinaires, des abus de langage, des moqueries, des conflits. Certaines identités, réelles ou supposées, exposent les élèves à des expériences de discrimination. C'est notamment le cas des caractéristiques physiques, de l'orientation sexuelle, de la tenue vestimentaire ou des résultats scolaires. Même si l'école, dans son organisation et ses pratiques, peut s'avérer elle-même génératrice de discriminations, le climat scolaire est globalement positif. Cependant, les efforts de prévention doivent se poursuivre.

C'est la raison pour laquelle les écoles genevoises mènent un travail important en matière de prévention des violences et des discriminations ainsi que d'éducation à la diversité. Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) entend renforcer ses actions pour favoriser un climat scolaire bienveillant, sécurisé et favorable aux apprentissages. Les situations problématiques doivent être prises en charge rapidement. Il faut construire une vision commune du bien-vivre ensemble et valoriser la diversité qui fait la richesse de l'école et de la société genevoises.

Pour la conseillère d'État Anne Emery-Torracinta, « l'institution scolaire est investie d'une double responsabilité : d'une part, elle garantit un apprentissage collectif dans les meilleures conditions ; et d'autre part, elle prépare chaque élève à vivre en société dans le respect d'autrui et dans la tolérance ». Dans cette perspective, le DIP poursuit la transmission de savoirs afin de développer l'esprit d'ouverture et de tolérance des élèves, d'aiguiser leur esprit critique et d'enrichir leur compréhension historique et sociale des phénomènes de discrimination.

Une présentation des actions en cours a également été faite. Afin de lutter contre le (cyber)harcèlement entre élèves en milieu scolaire, le DIP a mis en œuvre depuis 2016 un plan d'action pour l'ensemble des établissements scolaires. À ce jour, près de 98% des

établissements ont été formés à repérer et prendre en charge ces situations. Une grande majorité d'entre eux ont mis en place un dispositif d'intervention et de prévention.

Des travaux sont en cours pour pérenniser le dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement, poursuivre la formation sur la technique d'entretien de préoccupation partagée (TEPP), renforcer la prévention du (cyber)harcèlement dans le cadre de l'Éducation numérique ainsi que des cours d'éducation sexuelle et affective, enfin sensibiliser les élèves par des activités diverses comme le spectacle de théâtre-forum de la compagnie Le Caméléon, « Un pour tous, tous pourris ! ».

Évaluation du climat scolaire : quatre cycles d'orientation du canton de Genève ont souhaité entrer dans une démarche d'évaluation du climat scolaire de leur établissement. En étroite collaboration avec la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), le service de recherche en éducation (SRED) et RADIX (Fondation Suisse pour la santé), ces quatre établissements testeront durant l'année scolaire 2022-2023 un outil d'autodiagnostic qui prend en compte l'avis de l'ensemble des acteurs : les élèves, les parents et les collaboratrices et collaborateurs de l'établissement scolaire.

Comment l'école apprend à devenir un citoyen, une citoyenne ?

Le département sensibilise le personnel et les élèves aux discriminations, entre autres par des actions de formation et de prévention dans les établissements scolaires. Le Plan d'études romand (PER) inclut dans son projet global de formation de l'élève une articulation entre disciplines scolaires et contenus éducatifs plus larges. À ce titre, la Formation générale du PER est axée sur des thématiques transversales développant le rapport à soi de l'élève ainsi que ses rapports aux autres et au monde (avec notamment la thématique Vivre ensemble et exercice de la démocratie).

Plusieurs disciplines comme le français, la géographie, l'histoire, la citoyenneté, l'éducation numérique ou encore le cours médias et images au CO favorisent la compréhension historique et sociale des phénomènes de discrimination. La mise en place d'instances participatives – comme les conseils d'élèves – sensibilisent aux règles du bien vivre à l'école et à l'identification des questions socialement vives.

Dans le cadre du Plan d'études romand et des programmes cantonaux, différentes actions sont recommandées pour la sensibilisation des élèves et la prévention des discriminations concernant le racisme, l'antisémitisme, les inégalités de sexe, de genre, d'orientation sexuelle. Les établissements peuvent également faire appel à des partenaires externes en cas de besoins spécifiques.

Dossier de presse

Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DIP, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch, T. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90.